

Séance du 19 mai 2022

date de convocation :

13 mai 2022

date d'affichage :

20 mai 2022

Nombre de Conseillers :

en exercice :	19
Présents :	18
Représentés :	0
Votants :	18

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix neuf mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session ordinaire.

Etaient présents : Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Marie LENEVEU, Alain NAVARRE, Martine NEEL, Ghislaine GRISEL, Yves LESIGNE, Hedwige COLLETTE, Anne DESHEULLES, Stéphanie RENE, Julien LEMOIGNE, Carole HEBERT, Christophe LECESNE, Sylvie BERTRAND, Valentin BAZAN, Chantal CADEL, Jean-Paul BONNET.

Procuration : Néant.

Absent excusé : Philippe JEAN.

Secrétaire de séance : Yves LESIGNE.

Vidéoprotection :

- approbation du plan de financement et demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

A la suite de la présentation d'un diagnostic réalisé par la gendarmerie nationale portant sur l'intérêt d'avoir recours à la vidéoprotection sur la commune de Créances, le Conseil Municipal a décidé de déposer une demande d'autorisation près de la Préfecture de la Manche en vue d'installer un système de vidéoprotection qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral favorable en date du 18 mai 2022.

De surcroît, le Conseil Municipal, lors de la séance du 8 novembre 2021, a décidé de valider la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentée par la société Vidéo Concept, sise à Nantes, concernant le projet de vidéoprotection envisagé sur la Commune.

L'estimation du coût de cette opération, qui a été réalisée par la société Vidéo Concept, s'élève à 132 222,00 euros HT soit 158 666,40 euros TTC.